

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 11 août 2017, à 9h00, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents M. Francis Gagné, M. Martin Lefebvre, M. Paul-Eugène Poulin et Mme Sonia Tremblay.

Sont absents Mme Ginette Camiré et M. Jacques Lirette.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

AVIS DE CONVOCATION :

Il est constaté que l'avis de convocation de la présente séance a été remis à chacun des membres du conseil conformément à l'article 152 du Code Municipal. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que le sujet suivant soit traité lors de la présente séance :

- Octroi d'un contrat pour l'installation de chaînes de rue dans la rue des Érables.

181-08-2017

OCTROI D'UN CONTRAT À B.M.Q. INC. POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CHÂÎNES DE RUE DANS LA RUE DES ÉRABLES :

Considérant que des travaux pour isoler les entrées d'eau seront réalisés dans la rue des Érables et que l'installation de chaînes de rue seront requises par la suite;

Considérant les soumissions suivantes :

| Soumissionnaire | Bordure franchissable pour 670.00 m.l. | Bordure coulée pour 35.00 m.l. | Total |
|--------------------|--|--------------------------------|----------------------|
| B.M.Q. Inc. | 33.20 \$ / m.l. | 66.00 \$ / m.l. | 24 554.00 \$ + taxes |
| Laval Construction | 35.60 \$ / m.l. | 58.00 \$ / m.l. | 25 882.00 \$ + taxes |

En conséquence, il est proposé par M. Paul-Eugène Poulin, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal octroi le contrat à B.M.Q. Inc. pour la fourniture et l'installation de chaînes de rue dans la rue des Érables, pour un montant de 24 554.00 \$ plus les taxes.

André Gagnon, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière